

Zéro pesticide au jardin : mais comment faire au juste

Qu'il soit d'agrément ou potager, le jardin doit désormais se passer de tout pesticide. La démarche est louable mais elle implique aussi de trouver d'autres façons de faire. La com'com de l'Arc mosellan prend la main et organise une soirée pédagogique sur le sujet. On y court !

• LE 22/03/2019



Jardiner de manière écologique, efficace et ludique, en pleine terre ou dans des bacs : c'est possible et l'on vous dira comment le 29 mars, salle Voltaire. Photo RL/Pierre HECKLER

Les beaux jours reviennent ; vous n'y tenez plus : le jardin vous fait de l'oeil mais cette année, il y a une petite nouveauté à prendre en compte. Depuis le 1er janvier, il est totalement interdit de recourir aux pesticides, que ce soit pour éradiquer les mauvaises herbes de votre jardin d'agrément ou défricher votre futur potager.

Pour beaucoup d'entre vous, cela change quand même la donne. Pour ne pas se sentir démuni et continuer à prendre soin de vos extérieurs, la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM) propose une grande soirée pédagogique. Au programme : des conseils de professionnels, des ateliers, des astuces. Et l'assurance de pouvoir poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.

Rendez-vous est pris le vendredi 29 mars, salle Voltaire à Guénange, à partir de 16 h. Sur place, le public pourra rencontrer les agents du service environnement de la CCAM mais aussi les techniciens de la Fredon Lorraine (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), les bénévoles de l'association départementale d'éducation populaire et de plein air, de l'association Ecomissions et les Jardiniers de Bousse.

Des stands et une exposition seront accessibles de 16 h à 19 h, avant de poursuivre avec une conférence animée par la Fredon. Il sera possible de se restaurer sur place.

Cet événement a été imaginé dans le cadre de la Semaine nationale des alternatives aux pesticides qui se déroule du 20 au 30 mars.

Des communes exemplaires

La CCAM a initié dès 2017 une politique de gestion durable de ses espaces publics. Celle-ci implique de réduire voire supprimer les pesticides dans les espaces publics (conformément à la réglementation), mais également de proposer des pratiques plus respectueuses de la biodiversité et des ressources en eau avec des fauches tardives, l'utilisation de paillage, un choix adapté de végétaux... Elle a aujourd'hui le recul nécessaire pour distiller ses conseils aux particuliers.

Vendredi 29 mars, à partir de 16 h puis conférence à 19 h, salle Voltaire Guénange